

Formation CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance



(RNCP 38565) MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE Arrêté du 30 novembre 2020

Vous souhaitez vous qualifier pour travailler auprès d'enfants de 0 à 6 ans que ce soit en structures collectives (école maternelle, crèche, halte-garderie, ...), à votre domicile (assistant maternel agréé) ou en MAM (maison d'assistants maternels), venez-vous former en préparant le CAP AEPE.

PUBLIC CONCERNE :

- Formation ouverte aux adultes en reconversion professionnelle,
- Demandeur-se d'emploi,
- Salarié-e de la petite enfance non qualifié,
- Assistant-e maternel-le voulant obtenir la qualification Cap AEPE.

PREREQUIS :

- Se présenter aux entretiens et tests d'entrée,
- Savoir lire, écrire et s'exprimer couramment en langue française
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le référent handicap de la MFR.

OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPETENCES :

Acquérir des compétences en matière :

- d'accueil et de communication,
- d'éducation,
- de soins et de bien être envers l'enfant,
- d'organisation et d'information,
- d'accompagnement de l'enfant dans les actes de la vie quotidienne,
- de travail en équipe.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la formation correspond au référentiel du diplôme, il se divise en trois modules :

- EP1 : accompagner le développement du jeune enfant (biologie, besoins de l'enfant, jeux et activités selon les âges, portage du nourrisson, soins d'hygiène, biberonnerie, ...),
- EP2 : exercer son activité en accueil collectif (la communication, entretien du linge et des locaux, le projet pédagogique, ...),
- EP3 : exercer son activité en milieu individuel. (planifier ses activités, projet d'accueil, agrément, nutrition, gestion des stocks, ...).

Afin de mobiliser au mieux les expériences vécues en stage et donner de la fluidité aux apprentissages, les différents modules seront abordés de manière échelonnée.

METHODES MOBILISEES :

- Cours en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise,
- Travaux pratiques et mises en situation en salle de travaux pratiques (salle de puériculture équipée),
- Des visites et des interventions de professionnels sont organisées,
- Formation alternée de journées à la MFR et de jours de stages (2 structures au minimum),
- Des ouvrages techniques sont fournis en début d'année.
- Pour le suivi des fiches d'activité et faciliter les échanges, chaque stagiaire dispose un compte « Google drive».

DELAIS D'ACCES :

L'inscription aux tests de positionnement est possible dès mars 2024 à fin septembre de l'année en cours. Des journées d'information et de passage de tests sont organisées régulièrement entre avril et juillet.

La session 2024-2025 démarre le 28 août 2024 et prend fin le 30 avril 2025 (hors examen final).

DUREE

La formation comprend **280 heures en présentiel** à la MFR (principalement le mercredi) et **448 heures de stage**. *Le nombre d'heures de stage pourra évoluer en fonction des instructions du rectorat.*

TARIF(S)

Selon la situation et le statut du candidat, divers financements peuvent être envisagés. Prendre contact avec la MFR pour obtenir un devis détaillé.

Le coût de la formation (**2162 €** - soit **7.72 €/heure**) comprend les frais de formation dont SST, les manuels et matériel pédagogiques.

Sous statut contrat pro, la formation est totalement prise en charge par l'OPCO.

Les repas ne sont pas inclus.

ÉVALUATION ET QUALIFICATION :

En fin de formation, les candidats se présentent aux différentes épreuves du CAP AEPE du ministère de l'Education Nationale. Selon les parcours antérieurs, des dispenses d'épreuves pourront être notifiées.

Tout au long de l'année des évaluations seront proposées ainsi que des préparations orales et écrites (type examen blanc).

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

Travailler en école maternelle, passer le concours d'ATSEM, se présenter au concours d'auxiliaire de puériculture ou au concours d'éducateurs de jeunes enfants, travailler dans une crèche, une halte-garderie, devenir animateur spécialisé pour les enfants de moins de 6 ans en centre de loisir, devenir assistant maternel agréé et travailler à son domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM).



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap, LEROY Eric.

RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT

Eric LEROY - Directeur

Tél. : 02 33 82 69 47

Mél : mfr.alencon@mfr.asso.fr

Formatrice référente : Muriel TIMON

Mél : muriel.timon@mfralencon.fr

Site : www.mfralencon.fr

8 rue Giroye – 61000 ALENCON

